Zeitschrift: Bulletin de l'Association suisse des électriciens
Herausgeber: Association suisse des électriciens
Band: 1 (1910)
Heft: 1

Vorwort: Aux membres de l'A.S.E., à nos lecteurs
Autor: Täuber / Brack / Landry

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SCHWEIZ. ELEKTROTECHNISCHER VEREIN
BULLETIN
ASSOCIATION SUISSE DES ÉLECTRICIENS

Erscheint monatlich und wird unter Mitwirkung einer vom Vorstand des S. E. V ernannten Redaktionskommission herausgegeben.
Alle den Inhalt des „Bulletin" betreffenden Zuschriften sind zu richten an die

Redaktion: Ing.-Consulent Dr. W. Kummer, Mythenstrasse 15, Zürich II (Telephon 5806)

Alle Zuschriften betreffend Abonnement, Expedition und Inserate sind zu richten an den

Verlag: Fachschriften-Verlag A.-G., Zürich Bahnhofstrasse 61, Zürich I (Telephon 6741)

Est publié sous la direction d'une Commission de Rédaction nommée par le Comité de l'A. S. E.
Ce bulletin paraît mensuellement.
Toutes les communications concernant la matière du „Bulletin" sont à adresser à la

Rédaction: Ing.-Conseil Dr. W. Kummer Mythenstrasse 15, Zurich II (Téléphone 5806)

Toutes les correspondances concernant les abonnements, l'expédition et les insertions sont à adresser à

l'éditeur: Fachschriften-Verlag A.-G., Zurich Bahnhofstrasse 61, Zurich I (Téléphone 6741)

I. Jahrgang
Ie Année

Bulletin No. 1

Januar
Janvier 1910

AUX MEMBRES DE L'A. S. E.,
A NOS LECTEURS,

Le désir de voir notre Association se doter d'un organe de publicité qui lui soit propre et qui réponde bien à ses besoins a été exprimé maintes fois au sein de notre société. L'assemblée générale du 26 septembre 1909, à La Chaux-de-Fonds, a fait de ce voeu une réalité.

En présentant aujourd'hui à nos chers collègues et lecteurs le premier numéro de notre bulletin mensuel, nous croyons devoir affirmer notre confiance de pouvoir satisfaire à tous les desiderata légitimes, tant au point de vue technique et scientifique qu'à celui des intérêts bien compris de notre association.

A côté d'intéressants articles de caractère technique et scientifique, notre bulletin publiera principalement des compte-rendus de ceux des travaux de nos *instituts techniques* qui offriront un intérêt général. Cela sera spécialement le cas de ceux de notre station d'étalonnage et de notre station d'essais de matériaux. Nous aurons ainsi la possibilité d'offrir à nos lecteurs une collection bien ordonnée de renseignements précieux et utiles pour la théorie comme pour la pratique.

Nous avons aussi l'intention, avec l'appui de l'*Union des Centrales suisses d'Electricité* et d'autres *collaborateurs compétents,* d'accorder une place convenable aux questions d'actualité intéressant l'activité industrielle et économique de l'éléctrotechnique suisse.

En dehors de ce qui précéde et d'autres travaux particuliers, notre bulletin publiera aussi toutes les nouvelles concernant l'Association, les procès-verbaux, les admissions de nouveaux membres, les communications des comités, de la commission de surveillance des Institutions de contrôle et des commissions spéciales; il publiera

enfin des communications concernant la vie commerciale de la suisse en matière d'Electricité, les brevets d'invention, les livres nouveaux, etc. La statistique des centrales suisses d'Electricité paraîtra en supplément et sous forme d'un gros cahier spécial. Enfin, un numéro spécial paraissant chaque année dans le format du bulletin contiendra la liste des membres avec adresses ainsi que d'autres indications utiles que, jusqu'ici, nos membres trouvaient dans l'annuaire.

Une commission de rédaction, chargée de veiller à la réalisation du but que nous nous sommes proposé à l'occasion de la réorganisation de nos moyens de publicité, a été composée de Monsieur *K. P. Täuber,* ingénieur, de Monsieur le *Professeur J. Landry,* ingénieur, et de Monsieur le *Professeur Dr. W. Wyssling,* en sa qualité de secrétaire général de notre association. Notre collègue, Monsieur le *Dr. W. Kummer,* ingénieur, bien connu de la plupart de nos membres par ses publications dans le domaine de l'électrotechnique, a été chargé de la rédaction proprement dite.

Nous rappelons encore que notre bulletin est gratuit pour tous les membres de l'Association; en terminant, nous prions tous nos membres et nos lecteurs de bien vouloir nous accorder tout leur intérêt et toute leur bienveillance.

Le Comité de l'A. S. E.

Le Président: *Täuber.* Les Secrétaires: *Brack, Landry.*

Die Eichstätte
des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins und ihre Einrichtungen.

Die Bedeutung, welche bei der Erzeugung und Abgabe der elektrischen Energie die elektrischen Messinstrumente, namentlich die zu immer allgemeinerer Verwendung gelangenden Elektrizitätszähler, einnehmen, veranlassten im Herbst 1903 den Schweizerischen Elektrotechnischen Verein, eine Eichstätte für elektrische Messinstrumente ins Leben zu rufen, da der Bund noch nicht in der Lage war, ein geeignetes staatliches Institut zu schaffen. Die Tätigkeit dieser Eichstätte wurde im Laufe des Jahres 1904, anfänglich in bescheidenem Umfange, aufgenommen. Eine jährliche Bundessubvention in Verbindung mit den freiwilligen Beiträgen der Abonnenten des Starkstrominspektorats ermöglichte dann vom Jahre 1906 an einen grössern Umfang der Arbeiten, die sich seither derart steigerten, dass gegenwärtig jährlich einige Tausend Apparate zur Prüfung gelangen.

Mit der zunehmenden Zahl der Aufträge mussten auch die Einrichtungen und die Organisation der Eichstätte Schritt halten. Nach beiden Richtungen hin erfolgten in den letzten drei Jahren so wesentliche Vergrösserungen und Veränderungen, dass es sich rechtfertigt, ein Bild des heutigen Standes zu entwerfen, umsomehr als in deutscher Sprache bis jetzt über die Eichstätte nichts veröffentlicht worden ist.[1])

Die Aufgaben und die Organisation der Eichstätte.

Den Bedürfnissen der Stromkonsumenten und der Werke entsprechend widmet sich die Eichstätte in erster Linie der Prüfung elektrischer Messinstrumente, wie solche bei der Erzeugung und Abgabe elektrischer Energie in Gebrauch sind, nämlich Elektrizitätszählern jeglichen Systems, technischen wie Präzisions-Volt-, Ampère- und Wattmetern usw. und zugehörigen Nebenapparaten.

[1]) Wir verweisen dagegen auf die im Jahre 1906 erschienene französische Schrift „Notice sur les institutions de contrôle de l'Association Suisse des Electriciens".